



Maturité professionnelle TASV – Technique, Architecture et Sciences de la Vie (MP1) intégrée à l'apprentissage en voie bilingue

La maturité professionnelle atteste de l'acquisition d'une formation générale approfondie qui complète un apprentissage sanctionné par un certificat fédéral de capacité (CFC).

Elle permet principalement l'accès à la procédure d'admission dans une Haute Ecole Spécialisée (HES).

Voie intégrée (MP1) voie bilingue

La maturité professionnelle est préparée parallèlement au CFC, pendant l'apprentissage. Les cours de maturité ont lieu chaque semaine durant l'entier de la formation.

Branches enseignées en français : économie et droit, sciences naturelles

Branches enseignées en allemand : mathématiques, histoire et institutions politiques

Les cours de français, allemand et anglais sont dispensés selon la langue maternelle, respectivement en L1, L2 et L3. De même que l'interdisciplinarité.

Titre décerné : Maturité professionnelle technique, architecture et sciences de la vie voie bilingue